



Réadaptation de faible intensité





Qu'est-ce que la réadaptation de faible intensité?

La réadaptation de faible intensité s'adresse aux patients qui sont en phase de rétablissement, prêts à regagner et à maintenir leurs forces et capacités fonctionnelles, mais qui ont aussi besoin de soins médicaux.



Objectifs du program

Ce programme vise à améliorer votre capacité à participer à des activités quotidiennes, comme vos soins personnels et vos déplacements. Nos thérapeutes évalueront ce que vous êtes capable de faire, puis vous aideront à regagner autant que possible votre mobilité et votre autonomie. Ils évalueront aussi vos fonctions supérieures, comme la pensée, la mémoire, la capacité d'attention et de résolution de problèmes, ainsi que d'autres fonctions comme la déglutition, l'alimentation et la communication. Vos thérapies vous donneront une meilleure condition physique et stimuleront vos capacités à marcher, à vous déplacer et à accomplir vous-même vos tâches quotidiennes.





Au sujet du programme

Les gens qui sont admis dans ce programme y restent jusqu'à 90 jours. Vous aurez cinq séances de thérapie de 30 minutes par semaine avec un physiothérapeute ou un ergothérapeute. Des séances d'orthophonie peuvent vous être proposées si vous avez de la difficulté à parler, à mastiquer, à avaler, à lire, à écrire, à comprendre, à résoudre des problèmes ou à vous souvenir de certaines choses.

«Ce qui me plaît le plus dans la réadaptation de faible intensité, c'est l'occasion qui nous est donnée d'apporter tout notre soutien à une personne qui vit les pires moments de sa vie et de l'aider à retrouver ses capacités pour qu'elle puisse reprendre sa vie en main.»



-- Nicole Dunlop, M.D. --





Les thérapeutes

- Les **travailleurs sociaux** sont là pour vous, votre famille et vos proches aidants et vous aident à surmonter les contraintes liées à l'hospitalisation. Ces professionnels de la santé peuvent aussi vous orienter vers des services communautaires en préparation de votre sortie de l'hôpital.
- Les **physiothérapeutes** planifieront des séances d'exercices pour vous faire bouger et s'assureront que vous avez une aide à la marche (comme un déambulateur), si vous en avez besoin après la séance.
- Les **ergothérapeutes** vous aideront à accomplir les tâches auxquelles vous tenez (vous laver, vous habiller, aller à la toilette, vous nourrir, etc.). Ils vous conseilleront sur la façon d'aménager et d'équiper votre milieu de vie après votre sortie de l'hôpital pour vous aider à accomplir vos tâches quotidiennes sans vous mettre en danger.
- Les **orthophonistes** peuvent évaluer si vous comprenez bien ce que les gens vous disent, si vous pouvez bien exprimer votre pensée et vos idées et si vous êtes capable de mastiquer et d'avaler les aliments solides et liquides.
- Les **diététistes** peuvent vous aider à suivre votre diète et à respecter vos apports nutritionnels durant votre hospitalisation. Ils vous expliqueront les choix alimentaires à privilégier à votre sortie de l'hôpital. Si vous désirez communiquer avec le Service de nutrition et d'alimentation au sujet des aliments que vous préférez, composez le poste 2139 ou 2142.
- Le **personnel infirmier** vous accompagnera tous les jours et vous aidera à accomplir vous-même vos tâches, autant que possible.
- Vous aurez la visite du **médecin et du pharmacien**. Ils surveilleront votre état de santé et feront des recommandations pour votre plan de réadaptation.
- Des **intervenants en soutien spirituel** seront disponibles afin de parler de votre vécu avec vous et votre famille au besoin. Ils vous apporteront du soutien en cas de deuil.





Vos responsabilités

1

Nous vous encourageons à faire vous-même autant de choses que vous le pouvez, par exemple, vous rendre à la toilette, vous laver et vous habiller avec vos propres vêtements.

2

Il est souhaitable de vous lever du lit tous les jours, ne serait-ce que pour vous asseoir sur votre chaise pour prendre vos repas.

3

Participez à vos séances de thérapie et informez vos professionnels de la santé de vos besoins.

4

Apportez à l'hôpital les équipements d'aide à la mobilité que vous avez chez vous (fauteuil roulant, déambulateur, etc.). Votre équipe de thérapeutes veillera à répondre à vos besoins.

5

Dès qu'il vous sera possible de le faire, entamez les démarches pour vous procurer l'équipement recommandé par votre physiothérapeute et votre ergothérapeute. La date de votre sortie de l'hôpital ne changera pas même si vous n'avez pas reçu l'équipement recommandé.

6

Pendant votre séjour à l'hôpital, nous vous fournirons les médicaments dont vous avez besoin. Ne gardez pas dans votre chambre ceux que vous prenez à la maison. Confiez-les à un proche. Il peut arriver que nous vous demandions d'apporter vos propres médicaments parce que l'hôpital ne les a pas en stock. Si c'est le cas, nous vous le dirons et vous aiderons à les prendre. Si vous avez des craintes ou des questions par rapport à vos médicaments, n'hésitez pas à nous en parler.





Préparatifs en vue de votre congé

1

Collaborez avec vos thérapeutes pour préparer votre congé.

2

Faites de votre mieux pour vous procurer l'équipement que les thérapeutes vous auront recommandé. Si vous avez de la difficulté à vous procurer l'équipement nécessaire, veuillez contacter votre équipe le plus rapidement possible afin d'obtenir de l'aide.

3

Le congé de l'hôpital est un moment palpitant, mais parfois aussi préoccupant. Si cela vous inquiète, parlez-en avec l'un de vos thérapeutes.

4

Si vous décidez de sortir de l'hôpital plus tôt que la date fixée par votre équipe médicale, sachez que cela mettra fin à votre plan de traitement. Vous pourrez recommencer vos traitements à une date ultérieure si votre professionnel de la santé vous renvoie à notre programme et que vous y êtes accepté.





Nos coordonnées

Gestionnaire clinique

Travailleur social

Ergothérapeute

Physiotherapist

Physiothérapeute

Diététiste

Pharmacien

Intervenant en
soins spirituels





Santé Bruyère
www.bruyere.org

@bruyerehealth

